



54890
Chambley-Bussières

DELIBERATIONS PRISES

LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinq avril à 20 heures 02,
Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMBLEY-BUSSIERES, régulièrement convoqué par le maire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. BERROIS Sébastien.

Etaient Présents : BERROIS Sébastien, BILEHOU Estelle, BURLATS Emilie, DELAFONT Françoise, DELAFONT Raphael, LECLERCQ Anthony, MAGNE Michel, PERRIN Jérôme, ROVELLI Sylvain

Étaient absents/excusés : KEL Jérôme, PAQUIN David, WARIN Delphine.

Procurations : KEL Jérôme a donné procuration de vote en son nom pour tous les points à l'ordre du jour à MAGNE Michel, WARIN Delphine a donné procuration de vote en son nom pour tous les points à l'ordre du jour à BILEHOU Estelle.

Secrétaire de séance : PERRIN Jérôme

1. **Validation du Procès-Verbal de la séance du 22 mars 2023** – Procès-verbal validé par délibération n° 06D01 adoptée à l'unanimité
2. **Rénovation du réseau d'Eclairage Public Communal : demande de revalorisation du % de subvention Appui aux Territoires 54** – délibération n° 06D02 adoptée à l'unanimité
3. **Rénovation énergétique du bâtiment de la mairie : demande de revalorisation du % de subvention Appui aux Territoires 54**– délibération n° 06D03 adoptée à l'unanimité
4. **Aménagement de l'espace public : demande de subvention AT54 - Solidarité Communes 2023-2026**– délibération n° 06D04 adoptée à l'unanimité
5. **BUDGET : Approbation du Compte de Gestion 2022**– délibération n° 06D05 adoptée à l'unanimité

En application de l'article L.2121-14 du CGCT, le maire s'étant retiré, le conseil municipal élit M. PERRIN Jérôme pour assurer la présidence de séance pour le vote d'approbation du CA uniquement.

6. **BUDGET : Approbation du Compte Administratif 2022**– délibération n° 06D06 adoptée à l'unanimité
7. **BUDGET : Affectation des résultats 2022**– délibération n° 06D07 adoptée à l'unanimité
8. **BUDGET : Examen du Budget Primitif 2023**– délibération n° 06D08 adoptée à l'unanimité

Fait et affiché à Chambley-Bussières le 06 avril 2023.

Le Secrétaire de séance,
Jérôme PERRIN



Le Maire,
Sébastien BERROIS